



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E30978

VALABLE JUSQU'AU 09/06/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1988

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEILLANS 88 B 16

Siret : 343 686 473 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9000070

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 290506

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 290506

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : PUGINIER

170 ROUTE DE DRAGUIGNAN
83440 SEILLANS

Téléphone : 04 94 39 13 00

Portable : 04 94 39 13 01

Site Internet : www.sarl-puginier.fr

E-mail : contact@sarl-puginier.fr

Responsabilité légale :

PUGINIER NICOLAS GÉRANT

Fax : 04 94 39 13 09

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	22/04/2022
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	22/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	10/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.